



Mairie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2016

N° 300

OCT 2016



Commission Aménagement du Bourg-Urbanisme – Bâtiments Non-Sportifs : Il est décidé de confier à la société Penvern Habitat la construction du **bâtiment public** qui sera situé au 2, Impasse du Général de Gaulle. Le coût s'élève à 187.952 €. Cinq entreprises locales travailleront sur le chantier. Le bilan de la convention de **portage foncier de l'EPF** est présenté pour l'année 2015. Il comprend l'acquisition du bâtiment du Shopi au prix de 120.000 €.

Le point des chantiers en cours est présenté aux élus : Les travaux de la **Maison de la Fontaine**, près de la Résidence St-Roch, avancent bien. Un **abri-bus** est installé rue de Croas-Hir. **Rues Bel Air et du Stade**, le chantier sera achevé pour la Toussaint. Suite à la réunion avec les résidents dans le nouveau lotissement de Pen Ar Harden, les travaux de voirie définitive seront effectués **rue des Cerisiers, rue des Oliviers** et la première partie **rue des Figuiers**. Du 4 au 18 octobre, un **radar pédagogique** sera installé route de Saint-Pol, puis en janvier 2017 route de Morlaix en venant vers le bourg. Une réflexion est en cours pour les interventions sur 2017. Un accord de **subvention de 83.500 €** est obtenu de l'Etat pour les études et travaux au centre-bourg.

Commission Environnement et Espace Rural : Les **travaux routiers** sont terminés pour cette année. Une visite des routes est programmée pour effectuer une **campagne de point-à-temps** sur le budget 2016. Les **servitudes d'eau**, accès aux **chemins communaux** seront également contrôlés. Au **plan d'eau**, une visite est programmée pour étudier les aménagements à apporter. La commune a reçu une proposition par le cabinet Saffège pour étudier les travaux de curage des boues. Une étude sur le financement est à lancer. Le cabinet d'expertise Rivage Pro Tech de la Lyonnaise des Eaux est associé à notre démarche.

Commission Actions culturelles-Bâtiments et Espaces de Sports et de Loisirs : Les élus se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute demande écrite portant sur l'organisation d'activités de modélisme **sur le site du plan d'eau de Lanorgant**.

Une porte coupe-feu est installée dans la chaufferie de la **salle des sports rue Bel Air**. La nouvelle chaudière sera installée prochainement. Les élus acceptent le changement de la porte du **local d'accueil du plan d'eau** par l'entreprise de menuiserie Pierre-Yves Ollivier de Plouvorn.

Commission Actions Sociales et Solidarité : Deux **panneaux extérieurs** réalisés par l'entreprise Créatem (Cléder) pour 342,50 €. H.T, sont installés sur la façade de la Maison du Guéven et en limite de propriété, visibles de la rue. L'inauguration du bâtiment par les personnes publiques se tiendra le vendredi 14 octobre prochain.

Commission Affaires Scolaires et Enfance : Une version actualisée du logiciel informatique de **gestion du Centre de Loisirs** est décidé auprès de l'entreprise Défi Informatique (54) pour 1.035,22 €. H.T. Une réflexion est en cours sur la **tarification différenciée**, avec les responsables du Centre de Loisirs de Plouvorn. L'acquisition du mobilier pour la partie Petite Enfance de la future **Maison de l'Enfance** au plan d'eau est en cours de consultation. Une conférence est organisée le 13 octobre prochain à l'Espace Jacques de Menou sur le thème « Les **Rythmes Biologiques des Enfants** ».

Commission Information-Communication : Le bulletin communal « Plouvorn Infos » – édition annuelle – paraîtra pour mars 2017. Le thème retenu est : **le Patrimoine des 16 calvaires communaux**, incluant une présentation et un projet de circuit de randonnée de près de 15 km, accessible à pied comme à vélo. **Trois panneaux** sont commandés auprès de la société Créatem de Cléder pour présenter le site du **plan d'eau de Lanorgant**.

Finances : Les élus donnent un avis favorable sur la contractualisation de trois emprunts pour un montant de 4 949 614 € sur 25 ans, souscrit par la **Résidence Saint-Roch** auprès de la Caisse des Dépôts.

Personnel communal : Il est décidé de la création de la fonction d'**Assistant de prévention des risques professionnels**. La mairie accueillera de novembre 2016 à juin 2017, une stagiaire en « **Licence des Métiers de l'Administration territoriale** » Mme Elodie Loac, en alternance Mairie-Centre de Gestion-Institut Universitaire de Rennes.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 24 octobre 2016 – 19 h

État Civil

NAISSANCES

Jules GORIN, 41 rue des lichens

Louise LAGARDE, 3 rue des figuiers

DÉCÉS

Jeanne JEZEQUEL, résidence St Roch, 93 ans

Simone BRETON, résidence St Roch, 93 ans

PUBLICATION DE MARIAGE

Pierre Marie Donatien LACROIX DE VIMEUR DE ROCHAMBEAU, ingénieur, domicilié à Keruzoret à Plouvorn et Irène Eva GUTIERREZ, ingénieure, domiciliée 6 place de l'église à la Roche Blanche (Puy-de-Dôme).

DON DU SANG

Mardi 25 octobre



de 8h15 à 12h30 à la salle polyvalente, espace Jacques de Menou

Permanences

ACTION SOCIALE

Permanences du mois d'octobre de Nadine JAFFRÈS : les mercredis **5 et 19 octobre** à 11 h, en mairie.

RELAIS PARENTS-ASSISTANTES-MATERNELLES

Permanences à l'espace Roger LERROL le **mardi 25 octobre**. Temps d'éveil : les mardis 4 et 18 octobre. Plouvorn : 02.98.61.33.68. Plouvorn, Landivisiau : 02.98.24.97.15.

HALTE GARDERIE 1000 PATTES

Tous les vendredis à Plouvorn. Contact 06.64.22.28.14 / 02.98.68.42.41.

DECHETTERIE (horaires d'hiver)

Lundi, vendredi et samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h00. Mardi, mercredi : de 13h30 à 18h00. Fermée le jeudi.

Associations

CYBERESPACE : Il reste 4 places de libres pour le cyber du mardi. Ces séances d'initiation informatique pour les enfants se déroulent le mardi de 16h45 à 17h45. Christophe passe chercher les enfants à la sortie de l'école. La cotisation annuelle est de 20 €. Contact : 02.98.61.03.91 ou 07.61.38.11.80.

ASSOCIATION DAÑSERIEN AN DAUDOUR : Les séances de danses bretonnes ont repris fin septembre mais il n'est pas trop tard pour se joindre au groupe. Elles se déroulent chaque vendredi de 20h15 à 21h30 à l'espace Jacques de Menou (salle de danse). Le mois d'octobre est un mois d'essai de l'activité. la cotisation est de 20 € pour l'année uniquement pour les enfants de plus de 18 ans (gratuit pour les enfants et ados). Les enfants peuvent y participer à partir du CE2. Equipement : chaussons à semelles en feutre. Se présenter à la salle à l'heure de la séance. Pour tout renseignement, contact : 02.98.61.39.73.

GÉNÉRATION MOUVEMENT DES AINES RURAUX : Agenda du mois d'octobre : le **mardi 4 octobre**, sortie surprise. Le départ est fixé à 8h30 sur le parking de la salle polyvalente, espace Jacques de Menou. Coût de la journée 30 €. Le **lundi 10 octobre** : dominos à Saint Martin des Champs, concours à la méele, inscription pour le jeudi 6. Départ place de la mairie à 13h15 (co-voiturage) : le **mardi 18 octobre**, concours de dominos ouvert à tous, fin des inscriptions 13h45. Le **mardi 25 octobre**, dominos « challenge 2 ».

AVEL LAMBADER : L'association organise son assemblée Générale le **vendredi 7 octobre** à 19h à l'espace Jacques de Menou. Celle-ci sera suivie d'un apéritif dînatoire. Tous les bénévoles ayant participé à l'organisation du spectacle y sont conviés. Merci de vous inscrire par téléphone au 07.80.40.87.24 ou par mail avelambader@outlook.fr. Indiquez-nous si vous souhaitez apporter des réductions salées ou sucrées. L'assemblée générale sera l'occasion de dresser le bilan de l'année 2016 et faire découvrir en avant-première à tous les bénévoles le nouveau spectacle des 30 ans écrit par Valentin DLUZ qui sera joué en 2017. Une seconde réunion d'information aura lieu plus tard pour présenter le spectacle à toutes les personnes souhaitant s'investir dans ce nouveau projet qui demandera plus de moyens humains.

ANIMATION DES TOUT-PETITS : L'ASC et la mairie proposent aux enfants de 6 mois à 3 ans une animation le **jeudi 6 octobre de 10h15 à 11h** à l'espace Roger Lerrol. Les enfants doivent venir accompagnés de leur(s) parent(s) ou de leur assistante maternelle. Gratuit, sans inscription.

ADMR DU HAUT LEON : Les personnes souhaitant des informations sur les services de l'ADMR, sur les prises en charges possibles, peuvent se rendre aux permanences, tous les mardis de 10h à 12h à la maison du Guéven ; ou contacter le siège administratif au 02.98.19.11.87. Les membres de l'association peuvent également se rendre au domicile des personnes demandeuses.

Divers

CONFÉRENCE DÉBAT « LES RYTHMES BIOLOGIQUES DE L'ENFANT »

Une conférence-débat sur le thème « les rythmes biologiques de l'enfant » est organisée par les membres du Comité de pilotage du Projet Educatif Local. (PEL) et la commission des Affaires scolaires et de l'Enfance. Elle aura lieu le **jeudi 13 octobre à 20h à l'espace Jacques de Menou**. Elle sera animée par Christelle POULIQUEN, sociologue. Elle concerne les enfants de 3 à 11 ans. Ouverte à tous.

CONFÉRENCE MSA

« **Etre heureux se cultive** », c'est le thème choisi cette année par les délégués MSA des cantons de Plouescat et Plouzévédé pour leur conférence qui se déroulera le **mercredi 12 octobre à 20h30, Espace Ar Brug (bourg), à ST VOUGAY**. Au cours de cette soirée, Béatrice LE TENNIER, psychothérapeute et spécialiste des relations humaines, expliquera que pour être heureux, c'est à chacun d'être actif, de positiver, de faire attention aux petits bonheurs quotidiens. **Gratuite et ouverte à tous.**

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Le RPAM organise une matinée de découverte le **samedi 8 octobre** de 10h à 12h (5 rue des Capucins à Landivisiau). Au programme : rencontre avec l'équipe, exposition photos des activités du relais, espace jeu, matériel sensoriel et de motricité, instruments de musique ...

Messes octobre

Samedi 1 18h à Plouzévédé	18 h à Plouzévédé (<i>messe d'entrée en catéchèse</i>)	10h30 à Plouvorn
Dimanche 9 10h30 à Saint Vougay	Samedi 22 18 h à Plougar	Dimanche 30 10h30 à Trézilidé
Samedi 15	Dimanche 23	A Landivisiau, tous les dimanches.

REPAS DES AINES

Le repas annuel des aînés aura lieu le **vendredi 21 octobre 2016** à midi à l'espace Jacques de Menou. Ce repas est offert par le CCAS et est ouvert aux personnes âgées de 70 ans et plus, résidant sur la commune de Plouvorn. **Inscription obligatoire auprès de la mairie pour le jeudi 13 octobre au plus tard, au : 02 98 61 32 40.** Si besoin, nous pouvons mettre en place un co-voiturage pour les personnes qui n'ont pas de véhicule, le signaler lors de l'inscription en mairie.

Contact

www.plouvorn.com

Mairie Rue du Guéven
29420 Plouvorn

Tél. 02.98.61.32.40

Fax. 02.98.61.38.87

Mail :

commune-de-plouvorn@wanadoo.fr



Les articles du prochain mois

A transmettre pour le 15 de chaque mois à la mairie, par mail

rolland.mairie@orange.fr

Plouvorn Infos

N° 300

Octobre 2016